**Rapport Moral AG LCB – François LARESCHE du 29/05/2024**

Tout d’abord un grand merci à tous les participants à notre assemblée générale.

Merci à nos membres et partenaires sans qui notre syndicat professionnel n’existerait pas

Merci aux représentant de l’État qui nous aident et nous soutiennent et en particulier au ministère de l’Agriculture autorité compétente pour le RBUE ainsi qu’à Jean-Michel SERVANT, Délégué interministériel à la forêt au bois et à ses usages pour sa présence aujourd’hui.

Et enfin merci à la presse qui se fait régulièrement le relai de nos actions, de nos messages, de nos inquiétudes parfois mais aussi et souvent de nos espoirs.

Comme vous le savez, le LCB est la seule organisation professionnelle française qui représente le commerce national et international des produits en bois dans la construction et la décoration avec des membres répartis sur l’ensemble du territoire. Il s’agit d’agents, d’importateurs de bois, d’industriels de la 2e transformation, de négociants spécialisés bois, mais aussi de partenaires scieurs, logisticiens…

La fonction première du LCB est de représenter nos membres il est donc logique pour le LCB de participer activement aux instances nationales et internationales de la filière.

Au niveau national d’abord :

* + **Comité Stratégique de Filière Bois (CSF)**,
  + **Conseil Supérieur de la Forêt et du Bois** et comité spécialisé « Europe et international »
  + **France Bois Forêt** (Bureau, CA, CODEV communication et R&D)
  + **PEFC FR et FSC FR** (CA et participation aux travaux de révision des standards),
  + **Comité National pour le Développement du Bois** (Comité de direction, CA…)

Au niveau international ensuite, **ETTF** et **ATIBT** (conseil d’administration).

**+ un ensemble de mandats en région ou encore au national et qu’il serait trop long de lister, je pense notamment aux** FIBOIS, à l’ESB, au Forum Bois Construction et au Carrefour International du Bois, à FRANCE BOIS 2024 ou encore plus récemment à VALOBAT…).

Merci à tous les élus, directeurs et directrices de ces structures pour leur présence aujourd’hui à nos côtés.

Dans toutes ces instances, le LCB apporte notre vision du commerce du bois, vision qui fait écho à la **roue de l’utilité sociétale** de la filière qui vous sera présentée en fin de matinée et qui s’appuie notamment sur 3 piliers :

* Tout d’abord, celui de **protéger et de régénérer le vivant** avec un impératif de traçabilité de la forêt à l’utilisateur final, que ce soit pour les bois hors UE mais aussi à l’intérieur de nos frontières ; à ce titre le LCB est organisme de contrôle du RBUE, avec l’agrément du MASA et de la commission européenne. Si cet agrément disparaitra avec l’arrivée du RDUE, nous entendons continuer à accompagner les metteurs en marché et les grands commerçants et continuer à soutenir les écocertifications qui fixent un niveau d’exigence encore plus important que celui des règlementations nationales et permet d’anticiper les évolutions, je reviendrai sur cet enjeu un peu plus tard ;
* **Répondre aux besoins des humains** ensuite avec « LE BON BOIS POUR LE BON USAGE ». La production nationale est importante certes mais elle ne couvre pas l’ensemble des besoins ; qui plus est, les attentes du marché sont diverses et, de la même façon que nous nous réjouissions d’exporter les produits français, les bois d’importations permettent en qualité et en volume de couvrir des besoins spécifiques auxquels l’offre FR ne répond que partiellement et ce, qu’il s’agisse de produits d’appels ou de produits à plus forte valeur ajoutée, utiliser « le bon bois pour le bon USAGE » est la meilleure option pour s’assurer de la satisfaction du client final ;
* **Lutter contre le changement climatique** enfin avec la promotion du bois dans la construction afin de stocker du carbone dans les bâtiments, où il est beaucoup plus utile que dans l’atmosphère. Nous sommes, depuis la création du LCB sous sa forme actuelle il y a 25 ans, convaincus du bien-fondé de cette promotion des bois dans la construction, l’urgence et le dérèglement climatique nous confortent dans cette approche.

**L’AVENIR SERA CELUI DU BOIS DANS TOUS SES USAGES**

Plus concrètement, les actions du LCB sont denses et structurées autour de différentes thématiques en phase avec les attentes des adhérents et de la société civile :

• **Suivi des marchés** avec le traitement des statistiques d’importations, les études de marchés, la participation aux conférences internationales, les rapports de synthèse ainsi que points de conjoncture à l’occasion des commissions thématiques. Merci aux présidents de commissions qui les animent et qui vous feront, à l’occasion de la présentation de leur rapport d’activité, un résumé de la situation de leurs marchés respectifs ;

• **R&D** : glissance des lames de platelage, réaction au feu des bardages bois sur parois bois, FDES bois résineux et bois tropicaux. Le tout avec le soutien de FBF, du CODIFAB et autres bailleurs ;

• **Communication** avec nos actions propres au LCB (site internet enrichi quotidiennement, newsletter hebdomadaire, réseaux sociaux, revue trimestrielle CIB, mise à jour des fiches argumentaires bois tropicaux et du guide BOIS DU NORD, participation à des salons), mais aussi celles copilotées ex. campagne terrasses et bardages bois copilotée avec la FNB et déployée avec l’appui du CNDB ;

• **Formation des commerciaux** avec le lancement de l’Académie du Commerce du Bois et une offre de modules de formation au format e-learning dont les derniers relatifs aux panneaux sont en relecture finale. L’offre complète, constituée de 18 modules de formation, sera disponible au plus tard cet été. Merci aux membres du Comité de pilotage, à Emmanuel Groutel pour la coordination de ce projet, à Ingénium pour le volet captation vidéo et ingénierie pédagogique et enfin à l’ensemble des experts.

• **Règlementation :**

* REP PMCB avec l’entrée à l’actionnariat de VALOBAT et la participation active au comité de secteur bois ainsi qu’aux GT barèmes et éco-modulations. Cette participation active au sein de VALOBAT permet de porter la voix des entreprises d’importation, de transformation mais également de la distribution avec les difficultés d’application que l’on connait mais néanmoins des signes encourageants dont le taux d'adhésion de la filière, le nombre de points de reprise développés notamment au cours des derniers mois, la forte croissance de la reprise sur chantiers ou encore l’offre de service qui s'étoffe pour travailler sur l'éco-conception, la R&D et le réemploi. Les enjeux relatifs à la montée en puissance de cette REP PMCB restent néanmoins importants à commencer par la soutenabilité des écocontributions qui est en lien direct avec les charges, elles-mêmes liées aux nombres de points de collecte déployés, aux seuils de collecte sur chantier ou encore aux filières de valorisation. Gardons-nous enfin d’opposer les bois d’importation à la production nationale, la règle du jeu est la même pour tous et, plus nous simplifierions le système, moins nous aurons de trous dans la raquette et plus nous le rendrons soutenables.
* CITES suite au classement de nouvelles essences à l’Annexe 2 avec le travail mené conjointement avec l’ATIBT pour accompagner les pays producteurs ainsi que les importateurs FR, Dominik Mohr reviendra sur cette mobilisation exemplaire et les différents volets de cette action ;
* RDUE avec la participation aux GT nationaux, pilotés par le MTE, la publication d’une brochure RBUE-RDUE en lien avec l’ATIBT, les séminaires proposés et animés par Alexandra et enfin la mise à jour actuelle de notre système de diligence raisonnée pour permettre aux entreprises de répondre à leurs nouvelles obligations.

Pour l’ensemble de ces sujets, vous retrouverez sur notre site internet des FAQ complètes et documentées avec des liens disponibles vers les guides et outils répondants à la majorité des questions posées par la profession.

Autre point essentiel sur lequel je souhaiterais dire quelques mots.

• La mise à jour de notre Charte, véritable engagement des membres à respecter les règlementations en vigueur, à promouvoir les bois issus de forêts gérées durablement et à s’engager dans une démarche RSE faisant la part belle à la décarbonation de nos activités et au soutien à des initiatives de replantation ou de restauration d’écosystèmes dégradés. Ces derniers mois, une dizaine d’entreprises ont réalisé des audits couplés RBUE et Charte RSE avec, pour la plupart d’entre elles, l’atteinte de la note maximale A, montrant combien les entreprises se sont appropriées la démarche et se sont challengées en interne pour répondre à la vingtaine de critères évalués.

• Enfin et surtout je voudrais revenir sur l’appui aux adhérents, nous sommes une petite structure et tenons notre richesse de la diversité de nos adhérents et notre force de notre unicité. Les batailles à mener sont nombreuses, je pense notamment au sujet de la nomenclature douanière et de certains profils de lames de terrasses que les douanes souhaitent requalifier en produits sciés et non plus en produits profilés. **Sur ce sujet comme sur d’autres, nous devons rester unis, à l’unisson et rester solidaires. LCB ne peut pas tout mais peut beaucoup grâce à l’implication de nos permanents mais aussi et surtout du collectif de nos adhérents.**

J’aimerai conclure par quelques mots sur la conjoncture.

2023 a connu une baisse globale des prix des bois et notamment des résineux avec un retour à des niveaux de prix connus.

En fin d’année les négociants ont déstocké massivement afin d’assainir leurs stocks, cela se retrouve notamment au niveau des importations avec des baisses de volumes de 10 à 15 % sur les différentes familles de produits

**Pour 2024**, **les perspectives sont contrastées, nous connaissons au niveau de la distribution un début d’année correct au niveau des volumes commercialisés avec une situation globalement étale. Les chiffres d’affaires connaissent néanmoins un repli sur les premiers mois supérieur à 10 % du fait des corrections de prix / N-1.**

**Les terrasses et bardages se portent globalement mieux que les produits d’aménagement intérieurs et des panneaux qui commencent à subir la baisse d’activité des logements neufs. Les secteurs de l’industrie sont globalement en baisse à quelques exceptions comme celui de la menuiserie extérieure.**

**2024 connait un restockage au niveau des négociants et nous restons confiants en l’avenir.**

**N’avons-nous pas en effet le plus beau des matériaux entre nos mains, le seul qui apporte à la fois bonheur, confort et bien-être tout en répondant aux grands enjeux de notre société.**

Même si de nombreuses actions ont été entreprises, il reste encore beaucoup à faire. Poursuivre le travail de **promotion et de communication**, continuer à nous impliquer sur les sujets d’ordre **règlementaire** (REP, RDUE, CITES, sécurité-incendie…), **normatif** (DTU….), en lien avec l’**innovation** ou encore la **formation** et la **promotion de nos métiers.**

Nous devons agir **collectivement** et défendre le bois comme matériau d’avenir permettant de répondre aux **grands enjeux de notre société**. Il ne faut surtout pas montrer l’image d’une filière qui se replie sur elle-même, car c’est toute la chaîne de valeur qui s’en trouverait fragilisée. Je suis confiant pour notre matériau, confiant pour nos entreprises et confiant pour le LCB qui reste mobilisé pour vous défendre.

Merci à tous pour votre fidélité à notre association, je passe maintenant la parole aux présidents de commission.